

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00605

Numéro SIREN : 343 332 896

Nom ou dénomination : ETS BONNEAU-TRICHET

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2023 sous le numéro de dépôt 6810

ETS BONNEAU-TRICHET
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 450.000 euros
Siège social : Zone Activités de l'Augizière
85190 BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE
343 332 896 RCS LA ROCHE-SUR-YON
(ci-après « la Société »)

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 3 MAI 2023

L'an deux mille VINGT-TROIS,
Le trois mai, à dix-huit heures,

L'actionnaire unique et le Président se sont réunis, au siège social de l'actionnaire, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par l'actionnaire unique et le Président en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Sont présents :

- La société GROUPE FINANCIER JC PARINAUD, SARL au capital de 20.001.500 euros, sise à MERIGNAC (33700), 1 ter avenue Jacqueline Auriol, immatriculée sous le numéro 397 928 235 au RCS de BORDEAUX, en qualité d'actionnaire unique, Représentée par son gérant, Monsieur Jean-Christophe PARINAUD ;
- Monsieur Thierry PRAUD, demeurant à LA ROCHE-SUR-YON (85000), 8 rue de la Vieille Horloge en qualité de Président ;
- Monsieur Benoit LAMOTHE, demeurant à BORDEAUX (33000), 4 rue de la Course, en qualité de scrutateur.

Monsieur Thierry PRAUD préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que l'actionnaire unique possède 1.800 actions soit la totalité des actions ayant droit de vote.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'actionnaire :

- Les statuts de la Société,
- La feuille de présence,
- La copie de la lettre de convocation,
- Le texte des projets de décisions de l'actionnaire unique,
- La lettre de démission de Monsieur Thierry PRAUD de ses fonctions de Président.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition de l'actionnaire au siège social, à compter de la convocation à la réunion. L'actionnaire unique lui donne acte de cette déclaration.

Puis, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes relatives aux questions figurant à l'ordre du jour :

- **Modification de la présidence,**
- **Pouvoirs.**


1





PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique prend acte de la démission de Monsieur Thierry PRAUD de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour, notifiée par courrier remis en mains propres ce jour, et approuve la nomination, en remplacement, de :

Monsieur Benoit LAMOTHE,
Né le 23 mars 1964 à CENON (33), de nationalité française,
Demeurant à BORDEAUX (33000), 4 rue de la Course,

En qualité de Président de la Société à compter de ce jour et sans limitation de durée.

SECONDE DECISION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs à tout porteur des présentes en vue d'accomplir toutes les formalités afférentes à la décision ci-avant adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée, et le présent procès-verbal a été signé par le Président et l'actionnaire unique.

M. Thierry PRAUD



SARL GROUPE FINANCIER
JC PARINAUD



M. Benoit LAMOTHE

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

*Bon pour acceptation des fonctions
de Président*
